

Mot d'accueil

Paradoxe des mots... Colloquer quelqu'un, c'est l'enfermer, rompre ses contacts. Tenir un colloque, c'est à l'inverse nouer des contacts, associer des organisateurs, des orateurs, des auditeurs. Nous voilà donc arrivés au seuil de ce colloque conçu depuis plus d'un an. Un de ses piliers est l'Association belge des Amis de Saint-Jacques de Compostelle. L'autre est le Centre de recherches en histoire du droit et des institutions (en abrégé CRHIDI) fondé voici plus de dix-sept ans – eh oui, Amis de Saint-Jacques, nous vous devons le respect, et il vous est acquis ! – aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles. Centre interfacultaire puisque rassemblant enseignants et chercheurs des Facultés de philosophie et lettres et de droit, dont les préoccupations concernent le droit et les institutions de l'Antiquité à nos jours, il bénéficie d'une réputation qui en fait un partenaire de différents projets dépassant largement le cadre de l'institution universitaire qui l'a généré et qui l'abrite.

Le CRHIDI organise de simples conférences publiques, des tables rondes spécialisées en « petit comité », mais aussi des colloques d'un ou deux jours, *intra et extra muros*, dont il publie ensuite les actes dans sa collection de *Cahiers*. Ainsi avons-nous essaimé vers Tournai, Lille, Lyon, Mulhouse, et aujourd'hui Namur. Lorsque j'ai proposé à mes collègues la mise sur pied de ce colloque, j'ai tenu à prendre pour partenaire une véritable association de la base. Il est vrai que changeant volontiers de couvre-chef, j'aime troquer pour ma part le mortier, rarement porté il est vrai, accompagnant dans de grandes circonstances la toge du professeur d'université, pour le chapeau ou plutôt la casquette pare-soleil du pèlerin des chemins de Saint-Jacques. Il était peu adéquat, me semblait-il, de tenir ces journées dans des locaux universitaires, et ce afin de mieux nous ouvrir à un plus large public, une fois encore de la base. D'où le choix du lieu, à proximité de Namur, capitale régionale et centre névralgique de l'association partenaire.

La littérature scientifique, travaux d'érudition et de synthèse, éditions de récits et d'autres textes, sur les pèlerinages en Occident est

abondante. Sans compter d'excellentes productions, par le texte et par l'image, d'une littérature dite de vulgarisation. Le choix d'un thème de journées telles que celles-ci est parfois malaisé. Autour des « marcheurs de Dieu », il fallait trancher. Plutôt que les chemins, la reconstitution des itinéraires, ou encore les aspects culturels et dévotionnels de ce qui fondamentalement doit rester acte de foi, on a penché pour « l'encadrement des pèlerins », du cœur du moyen âge à nos jours. Le pèlerinage demeure une pratique à encadrer, même si des considérations commerciales, touristiques voire pseudo-philosophiques en font parfois dévier le sens. Qu'est-ce que l'encadrement ? Au sens large, ce mot peut désigner nombre de réalités : en l'espèce des hommes, pour l'accueil, des pierres et des tuiles, pour l'hébergement, des textes, pour la régulation. Cohésion dans l'objectif, diversité et complémentarité dans les moyens. Le jeu en valait la chandelle. Le coup méritait d'être tenté. Mais ce coup impliquait un coût ! Les gestionnaires des associations de pèlerins ne sont pas Crésus et les directeurs de centres de recherche universitaires n'ont pas les talents des mains du roi Midas... Heureusement veillaient deux bonnes fées, la Fondation Galice-Europe et surtout la Fondation pour la protection du patrimoine culturel, historique et artisanal, établie à Lausanne.

Il appartiendra au public de juger de la qualité des orateurs réunis dans notre programme. J'ai la faiblesse de croire qu'il ne sera pas déçu. Sept Belges et huit Français, représentant notamment sept institutions universitaires de ces deux pays, se succéderont à la tribune. La question fondant l'exposé d'ouverture¹ s'imposait d'elle-même : que signifie encore le pèlerinage aujourd'hui, pour l'âme et pour le corps ? C'est donc d'abord dans notre temps que le bateau du colloque jettera l'ancre. Au gré de nos deux journées, trois communications² traiteront de l'accueil organisé des pèlerins à travers de vastes espaces et un laps de temps tout aussi largement embrassé. Y avait-il de vrais réseaux d'hôpitaux, de monastères assurant cet accueil ? ou des « agences de voyage » avant la lettre, procurant assistance et guidance ? et quelles sont les autorités, religieuses et civiles, qui y mettaient la main ?

Que dit la coutume, que dit la loi, que dit le droit canonique, que prononce le juge d'Eglise au sujet des pèlerins ? Deux historiens des

¹ Jean-Pierre DELVILLE.

² Gérard JUGNOT, Philippe MARTIN, Philippe DESMETTE.

sources du droit vous en informeront davantage³. D'autres prendront pour cible une région, proche d'ici, le Brabant dit aujourd'hui wallon⁴, un milieu urbain, les villes du Nord de la France actuelle⁵, voire une ville seule, Tournai⁶. C'est là que viennent, c'est de là que partent, c'est par là que passent des pèlerins, que l'on héberge ou que l'on contraint par décision de justice à pérégriner. Encadrer, cela peut être aussi délivrer un acte, une lettre d'indulgence pour le « marcheur de Dieu » en partance vers un sanctuaire, comme on le verra pour le temps où les papes séjournèrent en Avignon⁷. Deux destinations bien cotées, Jérusalem, en l'occurrence à la fin du XV^e siècle, et Lourdes, aux deux derniers siècles, feront revivre devant nos yeux – à tout le moins à nos oreilles – grand périple et grands rassemblements⁸.

Enfin, nous avons tenu à inviter ici trois témoins privilégiés, trois acteurs de terrain⁹. L'une est fondatrice de refuges pour pèlerins et a donné l'impulsion à des voies et à des lieux. Un autre, fort d'une très longue expérience, gère de tels gîtes, sous le beau vocable d'hospitalier. Le troisième aide à cheminer des pèlerins – faut-il ici placer ce mot entre de gros guillemets ? – très « spéciaux »... Ce trio peut-être inattendu mais indispensable dans notre colloque d'historiens nous confrontera à des réalités bien actuelles et profondément humaines, spirituelles et sociales.

Mettons-nous en route. Et disons, à la manière des pèlerins de Compostelle, comme je l'ai crié ou simplement murmuré moi-même, ainsi que d'autres ici, tant de fois, au soleil levant, sur le *camino* : *Ultreïa ! Sus eïa ! Dios nos ayuda !*

Jean-Marie Cauchies
 Directeur du CRHIDI
 (Facultés universitaires Saint-Louis)

³ Jean-Marie CAUCHIES, Emmanuel FALZONE.

⁴ Gaston BRAIVE.

⁵ † Denis CLAUZEL.

⁶ Michel-Amand JACQUES.

⁷ Vincent TABBAGH.

⁸ Jean MEYERS, Pierre-Yannick LEGAL.

⁹ Monique CHASSAIN, Louis JANIN (texte non publié), Bernard OLLIVIER.